



Patricia Savin

**SAVIN MARTINET : APRÈS L'ENVIRONNEMENT, CAP SUR LE DROIT PUBLIC DES AFFAIRES**

Patricia Savin dirige brillamment la pratique environnementale du cabinet. Elle intervient en matière contentieuse sur des dossiers exceptionnels comme celui de l'affaire du porte avion Clemenceau. Avec Arnaud Constant et Yvon Martinet, elle a par ailleurs conseillé le groupe Nord Est dans l'affaire Metaleurope. Depuis l'arrivée de Pierre Denizet, consultant, et de Bénédicte Mazel-Souchier en provenance de Gide, le cabinet a adossé au département environnement un nouveau pôle de droit public des affaires. Les clients historiques de la structure, comme Blackstone ou HSBC Real Estate, leur confient depuis leurs dossiers. L'équipe a ainsi conseillé la fondation Ilti lors des négociations au sujet de la fermeture de l'exposition des Trésors engloutis d'Égypte.



Daniel Chausse

**DS AVOCATS : LEADER EN AMÉNAGEMENT URBAIN ET AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Dirigé par Daniel Chausse, le département droit public du cabinet a connu une excellente année 2006 avec 110 opérations à son actif. A Paris, Jean-François Bizet est en charge de la commande publique. Avec l'appui de deux responsables, Frédérique Olivier et Laurent Sery, ils interviennent auprès d'une clientèle majoritairement publique, notamment composée de collectivités locales. La matière environnementale est traitée par Frédéric Lévy, qui apporte son expertise sur les dossiers relatifs au sites et sols pollués. A Lyon, Romain Granjon porte avec brio l'activité de commande publique tant en conseil qu'en contentieux.

## Structures en vue



Noël Chahid-Nourai

**ALLEN & OVERY : UNE ÉQUIPE DE PREMIER PLAN EN RÉGULATORY ET CONTENTIEUX**

Noël Chahid-Nourai, ancien conseiller d'Etat, et Jean-Yves Ollier, ancien maître des requêtes et nouvel associé du cabinet, ont une connaissance hors pair des rouages du droit public. Ils interviennent en matière de privatisation et de contrats publics auprès d'une clientèle composée d'acteurs publics (Etat, collectivités locales) et privés (groupe de BTP ou banques comme HSBC, Barclays ou encore Société Générale). Ils excellent par ailleurs en matière de regulatory, notamment en matière d'énergie, de télécom, d'audiovisuel et de santé. L'équipe intervient également en droit de l'environnement, où elle assiste de grands industriels.



Pierre-Alain Jeanneney

**VEIL JOURDE : UNE ÉQUIPE AUX COMPÉTENCES TECHNIQUES RECONNUES**

Le département droit public économique dirigé par Pierre-Alain Jeanneney connaît aujourd'hui une forte croissance. Ancien directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications, son dirigeant a su tisser les liens nécessaires à l'essor du cabinet au cours de son parcours professionnel. L'équipe est présente sur les segments des télécommunications, des NTIC, de l'énergie, des transports, des collectivités territoriales et de l'aviation civile. Elle a assisté cette année une clientèle de qualité comme la Française des Jeux, Corsica Ferry ou encore Crédit Agricole et est intervenue dans l'affaire du Livret A. Le département immobilier bénéficie quant à lui des expertises notoires d'Emmanuel Rosenfeld et de Véronique Prévôt-Leygonie.



Lucien Rapp

**WATSON FARLEY : UNE EXPERTISE SANS FAILLE AU SERVICE DES PLUS GRANDS GROUPES**

A la tête d'une équipe de quatre personnes, Lucien Rapp, directeur scientifique au Lamy droit public des affaires, est un des patriciens faisant figure d'autorité en la matière. Intervenant en matière de contentieux dans les secteurs du transport aérien, des médias, des télécommunications et de l'énergie, le cabinet compte parmi ses clients Vivendi, Bolloré Télécom, Eutelsat ou encore Globalstar. Présent notamment sur le dossier de la fusion entre TPS et Canalsat, il a assisté TF1 dans ses démarches.



Alain Frêche

**FRÊCHE & ASSOCIÉS : UN CABINET DISCRET MAIS EFFICACE**

Avec une activité majoritairement consacrée au droit des contrats administratifs, le cabinet a doublé son chiffre d'affaires en moins de deux ans. L'équipe compte aujourd'hui cinq associés responsables d'équipes, dont trois interviennent en droit public. Alain Frêche se charge des contrats de partenariat public privé, François-Charles Bernard est spécialisé en urbanisme et Hugues Vignon s'occupe de l'ensemble des questions relatives aux ouvrages publics et au droit de l'environnement. Ils reçoivent par ailleurs le soutien en financement de projet de Philippe Laye. L'équipe, qui se veut très discrète sur le traitement de ses dossiers et de sa clientèle, intervient en matière de conseil et de contentieux auprès de grandes entreprises et de ministères.